

Comment bien utiliser votre produit cosmétique ?

Novembre 2010



Agence française
de sécurité sanitaire
des produits de santé



Tous les jours, vous utilisez des produits cosmétiques.
Cependant, comme tout produit de santé, les produits cosmétiques doivent être
bien utilisés afin d'éviter la survenue de certains effet(s) indésirable(s)
plus ou moins graves, liés à un mauvais usage du produit.

Comment bien utiliser votre produit cosmétique ?

Observez la liste d'ingrédients et conservez l'emballage



Pour ceux qui se savent allergiques, la liste des ingrédients vous permet d'identifier la présence éventuelle de l'allergène auquel vous êtes sensibilisés*.

En cas de réaction allergique, vous faciliterez le diagnostic de votre médecin en lui présentant l'emballage, la notice ou tout autre support sur le(s)quel(s) figure la liste des ingrédients.

Respectez scrupuleusement les mises en garde et les consignes d'utilisation du produit telles que mentionnées sur l'emballage ou la notice, avant la première utilisation :

- › la zone où il doit être appliqué ;
- › la fréquence d'utilisation ;
- › la durée de son application (ex : temps de pose d'un dépilatoire, ...) ;
- › son rinçage, si sa fonction (gel douche, shampooing, ...) le nécessite ou si le rinçage est clairement indiqué (ex : certains produits démaquillants, ...) ;
- › la nécessité de **ne pas s'exposer au soleil** après son utilisation, si cela est indiqué (ex : crème décolorante des poils au niveau du visage et du corps, ...) ;
- › sa durée de vie.
 - Si la durée de vie du produit est inférieure à 30 mois, la mention « À utiliser de préférence avant fin ... » vous indique la durée de vie du produit à ne pas dépasser (date de péremption).
 - Lorsque la durée de vie du produit est supérieure à 30 mois, la mention « période après ouverture », accompagnée d'un pictogramme, vous indique la durée de vie à ne pas dépasser **après son ouverture**.

De façon générale

- › **N'utilisez pas** un produit cosmétique qui présente un aspect douteux (couleur suspecte, présence de taches à la surface du contenu, ...) et/ou dégage une odeur anormale à son ouverture et/ou contient un corps étranger.
- › **Refermez bien votre produit cosmétique** après son utilisation.
- › Pour une bonne conservation de votre produit cosmétique, **évit**ez les écarts de température, les sources de chaleur et l'exposition directe aux rayons de soleil.

Utilisez un produit cosmétique, autre qu'un produit lavant (savon, ...), avec des mains propres.



Nettoyez ou renouvelez régulièrement les accessoires de cosmétiques (pinceaux, éponges, etc.).



Ne partagez pas certaines catégories de produits cosmétiques (ex : sticks à lèvres, ...).

Ne vous exposez pas volontairement au soleil ou aux UV artificiels après application de certains produits cosmétiques, pour éviter une réaction indésirable photo-induite.

Les produits concernés peuvent être :

- les produits contenant des extraits végétaux ;
- les produits contenant des huiles essentielles ;
- les produits contenant de l'éthanol (alcool) ;
- les eaux de parfum et les eaux de toilette, ...



Un produit cosmétique, c'est ...

une substance ou une préparation destinée à être mise en contact avec les diverses parties superficielles du corps humain (épiderme, systèmes pileux et capillaires, ongles, lèvres et organes génitaux externes), ou avec les dents et les muqueuses buccales.

Sa vocation : nettoyer, parfumer, modifier l'aspect, protéger, maintenir en bon état ou corriger les odeurs corporelles. Il ne peut donc pas être présenté comme un produit ayant une finalité médicale.

*Hormis les 26 substances parfumantes identifiées comme allergisantes, les mélanges d'ingrédients peuvent contenir d'autres substances allergisantes qui ne sont pas indiquées individuellement sur l'étiquetage du produit.

Soyez attentifs aux éventuels effets indésirables et signalez-les

Quels sont les effets indésirables les plus fréquents après l'utilisation de produits cosmétiques ?

Un effet indésirable est une réaction nocive pour la santé qui s'observe dans les conditions normales d'utilisation d'un produit cosmétique. On observe, le plus souvent, des réactions d'irritation ou des réactions allergiques. D'autres réactions peuvent être liées à une exposition solaire ou aux UV artificiels et à l'utilisation d'un produit contenant une substance sensibilisante à ces rayonnements naturels ou artificiels.

Que faire en cas de survenue d'effets indésirables ?

- ▶ Arrêter l'utilisation du produit cosmétique en cause.
- ▶ Conserver le produit pour une éventuelle investigation (ex : exploration allergologique menée par le médecin dermatologue-allergologue ou analyses du produit réalisées par l'Afssaps, ...).

- ▶ Consulter un professionnel de santé ; il est d'ailleurs tenu de déclarer tout effet indésirable grave à l'Afssaps.
- ▶ Vous pouvez également contacter le service consommateur de la marque du produit, dont les coordonnées figurent généralement sur l'emballage.



À retenir

▶ Un produit cosmétique revendiquant la mention « Hypoallergénique » est un produit formulé pour minimiser le risque allergique lié à son utilisation. Cette mention **ne garantit pas l'absence d'éventuelles réactions** [photo]allergiques suite à son utilisation.

▶ Les produits contenant les substances dites naturelles ou les produits cosmétiques dits « bios » sont soumis aux mêmes exigences de sécurité que les produits cosmétiques qui ne le revendiquent pas.

Ces produits **peuvent également être à l'origine d'effets indésirables**, parfois graves.

- ▶ Certains effets indésirables, parfois graves, peuvent survenir suite à une mauvaise utilisation du produit. Aussi, il est important d'en respecter les consignes d'utilisation.

Pour plus d'informations sur les produits cosmétiques, consultez le site internet de l'Afssaps www.afssaps.fr